

Relais du Valais S.A.  
1963 Vétroz

# **BUDGET 2023**

Vétroz, le 27 janvier 2023

## COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2022 ET LE BUDGET 2023

A l'attention des participantes et participants à l'assemblée générale de la société Relais du Valais SA,

Vous retrouverez ci-après les différents documents concernant le bouclage des comptes 2022 de Relais du Valais SA, ainsi que le budget 2023 arrêté en séance de la commission bourgeoise le 22 février 2023. Les comptes 2022 laissent apparaître une perte nette de CHF 9'367.30.

L'exercice 2022 est principalement marqué par l'augmentation des charges énergétiques, l'électricité et le gaz, qui ont augmenté de CHF 10'000.— par rapport à l'année 2021. Malheureusement, cette rubrique devrait encore connaître une augmentation importante en 2023. Les causes sont connues, la guerre en Ukraine et les difficultés d'approvisionnement ont fait sensiblement augmenter les coûts (kWh +50% sur le gaz et +60% sur l'électricité selon les tarifs OIKEN), et le contrat de bail actuel prévoit une limite de CHF 20'000.— de frais d'énergie à la charge du locataire, le solde étant dû par Relais du Valais SA.

Hormis les frais d'énergie, le budget a été globalement bien respecté. Les frais d'entretien ont été sensiblement plus élevés, principalement à cause des frais de dégraissage des installations aérodynamiques pour un montant de CHF 4'500.—, le solde concernant des réparations de matériel ou le contrôle OIBT.

Pour 2023 et les années à venir, la situation va se péjorer, l'augmentation des taux bancaires aura des conséquences importantes sur la santé financière déjà précaire de la société Relais du Valais SA. Le 28 janvier 2023, le conseil bourgeois a dû renouveler les taux fixes des emprunts au nom de la Bourgeoisie au taux de 2.08% pour une durée de 5 années. Ces intérêts sont facturés à la société Relais du Valais SA et ne pourront être payés.

A ce jour Relais du Valais SA doit un montant de CHF 2'064'681.80 à la Bourgeoisie de Vétroz qu'elle ne sera pas en position de rembourser à moyen, voir long terme. Le bâtiment est lui évalué à CHF 2'400'000.— dans les comptes de la société, aucun amortissement sur cet actif n'est comptabilisé dans les comptes 2022.

La société présentera un déficit structurel de plus de CHF 60'000.— par année, des solutions devront être trouvées afin d'éviter que Relais du Valais SA ne se retrouve à moyen terme en surendettement au sens de l'article 725 CO.

Vétroz, le 27 janvier 2023

**Le chef  
du service financier**

Joël Germanier



**Relais du Valais S.A. / compte d'exploitation**

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	<b>RELAIS DU VALAIS S.A</b>	<b>159 800.00</b>	<b>95 500.00</b>	<b>92 400.00</b>	<b>95 100.00</b>	<b>105 513.75</b>	<b>96 146.45</b>
	<b>CHARGES</b>	<b>159 800.00</b>		<b>92 400.00</b>		<b>105 513.75</b>	
6100	ENTRETIEN - FRAIS DES LOCAUX	10 000.00	-	10 000.00	-	14 542.20	-
6150	CONTRATS ENTRETIEN	6 000.00	-	6 000.00	-	5 855.00	-
6300	ASSURANCES COMMERCIALES	5 200.00	-	5 100.00	-	5 219.20	-
6400	ELECTRICITE, CHAUFFAGE, EGOUTS	50 000.00	-	20 000.00	-	26 112.70	-
6500	FRAIS DE BUREAU, COMPTABILITE	500.00	-	400.00	-	539.00	-
6511	FRAIS DE RECEPTION, PUBLICATION	300.00	-	300.00	-	220.40	-
6800	INTERETS ET FRAIS	73 400.00	-	36 000.00	-	36 051.95	-
6900	AMORTISSEMENTS AGENCEMENT ET MOBILIER	2 400.00	-	2 400.00	-	2 400.00	-
6901	AMORTISSEMENT INSTALLATION ET MACHINE	4 800.00	-	4 700.00	-	5 000.00	-
6980	IMPOTS	7 200.00	-	7 500.00	-	9 573.30	-
	<b>REVENUS</b>		<b>95 500.00</b>		<b>95 100.00</b>		<b>96 146.45</b>
3000	LOCATION RESTAURANT	-	84 000.00	-	84 000.00	-	84 000.00
3300	PARTICIPATION FRAIS D'ENERGIE BOURGEOISIE	-	11 500.00	-	11 100.00	-	12 146.45
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>159 800.00</b>	<b>95 500.00</b>	<b>92 400.00</b>	<b>95 100.00</b>	<b>105 513.75</b>	<b>96 146.45</b>
	<b>RESULTAT</b>	<b>-64 300.00</b>	<b>-</b>	<b>2 700.00</b>	<b>-</b>	<b>-9 367.30</b>	<b>-</b>